

La Ville de Saint-Tropez recrute un agent portuaire d'accueil

Agent de statut privé relevant de la Convention collective nationale des personnels des ports de plaisance

Période du 15 avril au 06 octobre 2019.

35 heures par semaine

Rémunération mensuelle : 2.086,50 € brut.

Missions :

Agent polyvalent chargé, sous la responsabilité d'un chef de service :

- d'assurer toutes les tâches courantes d'accueil clientèle à la capitainerie
- d'assurer les tâches liées à l'accueil d'une clientèle internationale haut de gamme

- Mission secondaire :
 - . assurer l'enregistrement informatique et la facturation
 - . renseigner les clients dans une langue étrangère
 - . petits travaux administratifs

Exigences du poste :

- Posséder une formation administrative
- Posséder si possible un minimum de culture maritime
- Posséder
- Maîtrise de l'anglais et/ou autre
- Permis bateau
- Maîtriser le Pack Office
- Esprit d'équipe
- Sens des responsabilités
- Sens du Service Public
- Sérieux, rigoureux
- Maîtrise de soi

Merci d'adresser : Lettre de candidature avec CV à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

BP 161

83992 Saint-Tropez cedex

Ou par mail à : drh@ville-sainttropez.fr

Pour tout renseignement : M. TOURRET, Directeur du Port tél : 04 94 56 68 70